oeth ASSOCIATION
OBJECTIF EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS
Forts de nos différences

FICHE PRATIQUE N°6
OPTIMISER LES RECHERCHES DE RECLASSEMENT

Lorsqu'un salarié ne peut plus rester sur son poste de travail, des solutions de reclassement doivent être recherchées.

COMMENT OPTIMISER LES RECHERCHES DE RECLASSEMENT ?

Il existe deux manières de reclasser un salarié :

1. Le reclassement interne

Travailler sur vos fiches de postes, les plus précises possibles concernant les contraintes, l'environnement, etc...

Etre au courant de tous les départs à venir

Mettre à plat l'ensemble des projets de l'association tels que l'ouverture de services, la création de poste, etc...

Etre ouvert à toute proposition, tout projet du salarié et bien en faire part au prestataire de bilan qui aidera le salarié à redéfinir une seconde partie de carrière

2. Le reclassement externe

Créer une bourse à l'emploi au sein de votre association et pourquoi pas une stratégie locale via le réseau des référents handicap

Proposer une formation qualifiante, suivre le salarié dans son projet, l'accompagner, lui proposer une aide à la recherche d'emploi (CV, entretien d'embauche, etc.)

Imposer au niveau de la DRH, des règles de priorités, de préemptions : donner priorité aux travailleurs handicapés en inaptitude, en restrictions etc.

Proposer des candidatures, en mettant en avant les qualités restantes

Optimiser la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi

Contacter vos relations et connaissances.

AVEC QUI RECHERCHER CES SOLUTIONS ?

- Le salarié
- CSE
- Le conseil d'administration
- Médecin du travail
- Les fédérations
- Référent handicap & son réseau
- Service RH
- CAP EMPLOI
- Direction

Une question ? Un conseil ? L'association OETH vous accompagne dans vos démarches de recrutement, d'intégration et de maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap, ainsi que dans la mise en place et le déploiement de vos politiques handicap.

Contactez votre conseiller OETH au 01.40.60.58.58